

La commission des finances

« Il existe des charges publiques, il faut les couvrir. » (Jeze, Gaston 1869-1953)

« L'impôt est une prestation pécuniaire requise des particuliers par voie d'autorité, à titre définitif et sans contrepartie, en vue de la couverture des charges publiques. »

(Georges Vedel 1910-2002)

Le rôle de la commission des finances est d'étudier dans le détail les incidences budgétaires et financières des délibérations qui seront présentées au Conseil municipal. Elle travaille en respectant l'article 55 de la loi sur l'administration des communes (LAC).

Ses compétences sont sollicitées principalement pour contrôler, modifier et proposer des délibérations, sur :

Le budget

Actuellement, pour la commune de Veyrier, il est d'environ 23 millions, il se compose des éléments du compte de fonctionnement, du compte d'investissement et du plan des investissements avec une vision sur 10 ans. L'échelle des traitements du personnel communal, le montant minimum de la taxe professionnelle, le nombre de

centimes additionnels prélevés de l'impôt sur les chiens sont également examinés annuellement.

Les crédits supplémentaires

La commission délibère sur toute demande de crédit qui n'a pas été prévu dans le budget, les crédits d'engagement et les crédits complémentaires. Elle étudie également les nouveaux besoins de financement pour des réalisations ou améliorations de choses et objets existants ou prévus.

Les comptes communaux

Le compte de fonctionnement, le compte d'investissements, les dépassements de crédits, le financement des investissements, le compte de variation de la fortune, le bilan et le compte rendu financier sont aussi examinés par la commission. Il en va de même pour les comptes des fondations communales, notamment la Fondation de la commune pour le logement et la Fondation communale pour le logement de personnes âgées (Les Rasses).

Les recettes proviennent presque exclusivement des impôts communaux prélevés sous forme de centimes additionnels. Au sujet des impôts communaux, le budget est élaboré sur des estimations de rentrées financières qui nous sont communiquées par le département cantonal des finances. La commune fixe elle-même le nombre de centimes additionnels communaux, de ceux prélevés de l'impôt sur les chiens et du taux de dégrèvement éventuel de la taxe professionnelle. Bien sûr des recettes annexes sont également encaissées (revenus des biens, subventions, taxes et redevances diverses, documents officiels, contraventions et amendes d'ordre...).

Il existe actuellement deux sous-commissions dépendantes de la commission des finances à savoir celle des naturalisations chargée d'auditionner les candidats (es) ayant fait une demande de naturalisation afin de rapporter au Conseil municipal pour décision et celle de la sécurité chargée d'étudier et proposer des solutions pour assurer la sécurité de nos communiens.

Pour plus de détails sur les finances communales, on peut consulter le compte rendu financier de l'année écoulée envoyé à chaque famille de la commune et disponible à la mairie. D'autres informations sont disponibles sur le site internet www.veyrier.ch



Qui sont nos élus ?

Cette rubrique vous les présente, deux par deux.



M. SERGE PATEK

Conseiller municipal depuis septembre 2008

Parti libéral

Quelles sont vos passions ? *Cinéma, Opéra, Politique*

Quel est votre plat préféré ? *Penne all'arabiatta*

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ? *Savoir dessiner*

Quelle est votre plus grande qualité ? *L'honnêteté*

Quel est votre plus grand défaut ? *L'impatience*

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?

Le jour de mon arrivée à Veyrier

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ? *Winston Churchill*

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?

La Suisse me va très bien

Si vous étiez :

Une plante : *Une rose*

Un lieu à Veyrier : *Le hameau de Sierne*

Un personnage de BD ou de dessin animé : *Tintin*

Un animal : *Un chien*

Un livre : *Le petit prince*

Une œuvre musicale :

Pavane pour une infante défunte de Maurice Ravel

Un tableau : *Le déjeuner sur l'herbe d'Edouard Manet*



M. PHILIPPE CORNEISE

Conseiller municipal depuis janvier 2008

Parti libéral

Quelles sont vos passions ?

Ma famille – le golf et les voyages

Quel est votre plat préféré ? *Une grillade au feu de bois.*

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ? *Etre un grand comédien*

Quelle est votre plus grande qualité ? *L'écoute et l'analyse*

Quel est votre plus grand défaut ? *L'impatience*

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?

La construction de notre maison et les visites du chantier avec nos jeunes enfants

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?

Aucune en particulier, j'admire tous ceux qui osent entreprendre et créer en prenant des risques... raisonnables.

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?

L'Amérique Centrale ou Latine

Si vous étiez :

Une plante : *un pin parasol*

Un lieu à Veyrier : *un champ de blé au coucher de soleil*

Un personnage de BD ou de dessin animé :

Baloo (le livre de la jungle)

Un animal : *un ours*

Un livre : *Un Risque Calculé de Katherine Neville*

Une œuvre musicale :

un concerto de Mozart ... ou the Best of ZZ Top

Un tableau :

une peinture de l'America's Cup de Tim Thompson

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée cette année dans des conditions très estivales. Les retrouvailles et les « premières rentrées » ont en effet eu lieu sous un magnifique soleil qui a accompagné pas moins de 783 élèves de la commune, 250 à l'école de Pinchat, 274 à l'école du Bois-Gourmand et 259 à l'école de Veyrier.

hormis la fermeture à la circulation pour des raisons de sécurité d'un des préaux de l'école du Bois-Gourmand, auparavant ouvert aux véhicules des parents venant attendre leur(s) enfant(s), aucune modification dans l'organisation des écoles n'est intervenue cette année.

Les élèves ont bien sûr été sensibilisés aux risques liés à l'épidémie de grippe A, notamment par des panneaux leur rappelant de se laver régulièrement les mains.

Enfin, en ce qui concerne les écoles, l'établissement de Pinchat a retrouvé une nouvelle jeunesse puisqu'il a été rénové cet été principalement au niveau des peintures intérieures et extérieures.

Dans les institutions communales de la petite enfance, garderies et jardins d'enfants, ce sont 176 enfants qui ont été accueillis par les éducatrices, aides et stagiaires. M. Daniel Mermod, Conseiller administratif délégué à la petite enfance, a souhaité une bonne année à tous lors de sa visite traditionnelle de la rentrée. A cette date, quelques places étaient encore disponibles dans les jardins d'enfants et garderies de la commune.



Flash Info

Félicitations

Nous adressons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes mariés, M. Jérôme Bonaldi, jardinier, et son épouse Valérie qui se sont unis le 22 août dernier.

Carnet rose

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'Enzo, né le 4 juin dernier, fils de M. Sasha Veyrat-Charvillon, employé au service des routes et espaces verts.

Prix de la commune de Veyrier

Pour l'année scolaire 2008-2009, le prix attribué aux meilleurs élèves de la commune obtenant une moyenne générale de 5 ou plus a été remis à :

M^{lle} Marie Maulini
maturité – Collège Claparède
M^{lle} Tiffany Hirschel
maturité – Collège de Staël
M^{lle} Elsa Reymond
maturité – Collège de Staël

M^{lle} Eva Royston
maturité – Collège de Staël
M. Alexis Spitsas
maturité – Collège de Staël
M. Johann Piccand
maturité professionnelle – EC Bougeries
M. Julien Pose
diplôme – EC Bougeries
M^{lle} Marine Vasina
maturité – Collège Emilie-Gourd
M^{lle} Jennifer Chatelanat
diplôme – ECG Jean-Piaget



Conseil municipal – Séance du 9 juin 2009

C'est avec grande maîtrise et une pointe d'humour que la nouvelle présidente du Conseil municipal, la libérale Marlyse Rostan, a géré les débats tout au long de la séance, allant jusqu'à tancer M. le Maire, Luc Malnati, pour n'avoir pas respecté la procédure de prise de parole. Elue depuis 10 ans, la libérale a émis le souhait lors de son discours que la destinée de la commune en matière de développement urbanistique ne soit pas contrôlée par le canton. « Il fait bon vivre à Veyrier, il n'en tient qu'à nous de conserver ce bien-être ».

Quant au nouveau maire, il s'est félicité des nombreux projets en cours et aura la chance de voir certains d'entre eux acceptés par l'hémicycle pendant la soirée. Il dévoilera également avoir l'honneur d'accueillir la Conseillère fédérale Doris Leuthard lors de la fête du 1er août à Veyrier. Il a aussi convié la population à venir voir l'exposition des projets pour le développement des Eturnelles se déroulant en juin. Sur le même sujet, il a annoncé qu'une opposition avait été formulée de la part d'un habitant du 14 chemin des Eturnelles.

Quant à la route de Veyrier, son resurfaçage se fera en deux étapes entre le 22 juin et le 10 juillet, dès cette date, c'est la création de pistes cyclables à la route du Stand-de-Veyrier qui débutera.

Le Conseiller administratif Thomas Barth a annoncé la reconduction de la surveillance des déchetteries par des étudiants cet été, entendu que leur rôle sera axé sur la prévention et les conseils. Au sujet de la délinquance, le Conseil a été informé que l'auteur des déprédations de l'école de Pinchat avait été condamné à exécuter des travaux d'intérêt général.

« Les commissions sociales de Veyrier et Etrembières se sont réunies et déjà des projets se sont profilés entre les deux communes tel que la mise à disposition de la bibliothèque d'Etrembières », s'est félicité le Conseiller administratif Daniel Mermod.

Débats avant l'heure

Avant même d'aborder les propositions du Conseil administratif, la lecture d'un courrier adressé au bureau du Conseil municipal a suscité des débats enlevés, fait peu habituel dans l'arène. C'est la requête de l'association des habitants du lotissement des IV Fontaines qui en a été l'instigatrice. En demandant une participation de la commune pour le rafraîchissement de sa place de jeux considérée comme vétuste, ces quelques Veyrites ont su rallier une bonne partie des élus à leur cause. Malgré quelques réticences, le Conseiller administratif Daniel Mermod a tout de même promis d'étudier la question, avec prudence toutefois, craignant de créer un précédent qui laisserait la porte ouverte à de nombreuses demandes similaires émanant de particuliers.

Crédit d'étude scindé en deux parties

Bien que le Conseil administratif souhaitait obtenir un seul crédit d'étude pour les deux phases du Grand-Salève, il en a été décidé autrement par les membres de la Commission des finances (voir article en page 12) qui ont évoqué quelques arguments pour scinder le projet. Une conjoncture économique déclinante, un calendrier très serré ou encore des dissensions entre groupes politiques sur la deuxième phase font partie des considérants.

Pour s'assurer de la réalisation de la deuxième phase, le groupe radical a souhaité introduire un amendement précisant notamment qu'une étude succincte sur cette dernière devait être réalisée permettant ainsi le dépôt d'une demande d'autorisation de construire préalable. Jugé trop contraignant, cet amendement a été rejeté. C'est donc malgré un surcoût de CHF 2'400'000 pour la scission des crédits d'études que le Conseil municipal a accordé un premier crédit de CHF 4'600'000 pour la première partie du projet. « Quel beau cadeau je reçois pour ma première séance en tant que maire », s'est exclamé M. Malnati.

Rénovations

Un crédit de CHF 350'000 a été accordé pour la rénovation de l'école de Pinchat et un autre de CHF 200'000 pour la rénovation du local des jeunes. L'acceptation de ce dernier n'a toutefois pas été chose facile. Les radicaux et les libéraux désiraient renvoyer le sujet en commission pour pouvoir discuter de l'avenir du bâtiment en général. L'éventualité que d'autres travaux soient engagés rend prématurée la rénovation immédiate du local selon les deux groupes.

Le radical Yves Duffey a demandé s'il était possible d'envisager le recrutement d'un nouvel employé communal qui pourrait superviser ce genre de travaux. Sa demande a été motivée par les frais de coordination des deux projets qui s'élèvent à CHF 53'000. « Ce montant justifierait presque à lui seul l'engagement d'une personne supplémentaire », a-t-il relevé.

Rappel

Pour la deuxième année consécutive, les démocrates-chrétiens ont proposé la suppression de la taxe professionnelle. Et pour la seconde fois, la proposition n'a pas réuni le nombre de voix nécessaires. Représentant la valeur d'un demi-centime additionnel, soit CHF 238'000, cet impôt pourrait être supprimé afin de redonner un peu de souffle à l'économie et relancer l'attractivité commerciale de Veyrier selon M. Raymond Gavillet, quitte à être réintroduit lorsque la conjoncture économique s'améliorerait.

« Le moment est mal choisi, nous aurons besoin de cet argent notamment pour le projet du Grand-Salève. De plus, une négociation de la diminution des impôts pour les personnes physiques a lieu en ce moment au niveau cantonal et cette diminution aurait un impact non négligeable pour la commune », a objecté M. Barth.

Pour le libéral Thierry Schaffhauser, c'est le

→
suite en page 16



Flash Info

Personnel communal



Nous souhaitons la bienvenue à M. Lucien Armeli, engagé en tant que cantonnier au service des routes et espaces verts dès le 1^{er} août 2009 en remplacement de M. Bernard Zimmermann qui a fait valoir

ses droits à la retraite et auquel nous souhaitons nos meilleurs vœux.



M^{mes} Monique Montant (à g.) et Sophie Emery-Caillier ont été engagées comme éducatrice du jeune enfant dès le 24 août 2009 afin de compléter l'équipe du service de la petite enfance.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'administration municipale.



Ayant réussi avec succès ses examens pour l'obtention du CFC, M^{lle} Laura Monney a terminé son apprentissage auprès de nos services et nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour son avenir.

M^{lle} Coralie Batardon, âgée de 16 ans, est notre nouvelle apprentie depuis le 24 août dernier.



A la découverte de Chamonix

Le beau temps était de la partie ce mercredi 26 août pour la traditionnelle sortie des aînés qui, cette année, avait pour destination Chamonix.

Après un petit déjeuner pris à la salle communale, deux cars ont conduit les 96 aînés et leurs accompagnants vers la station de montagne située au pied du Mont-Blanc. A l'arrivée sur place, les voyageurs ont découvert la ville qui, en 1924, a organisé les premiers Jeux Olympiques d'hiver. Le centre du village a été fort bien rénové ces dernières années et constitue aujourd'hui un ensemble architectural original entre modernité et tradition.



A la fin de leur balade, nos aînés ont dégusté un repas typique dans un restaurant montagnard. C'était un moment de rencontre et d'échanges très apprécié. Puis rendez-vous a été donné à la gare de Chamonix où ils ont embarqué à bord d'une rame panoramique du chemin du fer « Mont-Blanc Express » qui les a conduit à Vernayaz en Valais. Le trajet a permis d'appré-

cier la magnifique région des Alpes franco-valaisannes. Pendant ce transfert, l'altitude la plus haute atteinte par le train a été de 1'500 m, bien supportée par tout le monde! Conformément à la tradition, les autorités communales ont honoré les doyens des participants. Lors du goûter à Vernayaz, Madame Denise Schopfer a été félicitée pour ses 87 ans ainsi que

Messieurs Marcel Collé et Roger Matthey qui ont atteint l'âge respectable de 95 ans.

Le retour à Veyrier s'est fait en passant par la côte française. Admirant le panorama de montagnes verdoyantes, quelques voyageurs se sont assoupis avant de regagner leur domicile avec beaucoup de souvenirs.



manque de locaux qui est responsable de la rareté de la venue de nouveaux commerces. Il a également rappelé, entre autres choses, que la baisse du centime additionnel a profité aussi aux personnes visées par la suppression de la taxe professionnelle.

Le projet Eden accepté à 12 contre 9

C'est de justesse que la proposition du Conseil administratif concernant l'implantation de l'école Eden sur le périmètre du Gerdil a été acceptée. À 12 voix contre 9 précisément, légitimant moyennement la réalisation du projet.

D'ailleurs, en commission des finances et administration, un rapport de minorité émanant des groupes socialiste, des verts et radical a été rédigé.

Les socialistes doutent fortement que les problèmes pressentis liés à la dépose des étudiants soient résolus par la bonne volonté des responsables de l'école, comme il a été mentionné dans le rapport majoritaire de la commission. La socialiste Claudine Constantin a aussi déploré le manque de suivi des diverses propositions suggérées pour l'affectation du périmètre comme

la création d'immeubles de logement ou encore d'un lieu dévolu à la culture.

Le vert Max Müller a déterré d'anciens documents et rapports datant de l'acquisition du périmètre. Il était alors mentionné qu'on envisageait d'en faire des immeubles locatifs à des coûts réalistes. « Les libéraux nous répètent sans cesse que nous ne devons pas toujours remettre en question le travail de nos prédécesseurs. Cette affirmation est à géométrie variable semble-t-il », a-t-il ironisé suite à son exemple.

Les opposants ont également déploré le droit de superficie accordé pour 80 ans.

Pour le libéral Serge Patek, le projet ne représente que des aspects positifs : enfin une solution à l'affectation du périmètre, l'avantage économique dû au droit de superficie et encore l'économie de la rénovation des locaux qui aurait pu avoisiner les 2 ou 3 millions de francs.

Finalement, c'est au prix de CHF 85'200 que seront abandonnés les 2 bâtiments et pour la somme de CHF 24'000 par an que sera cédé le droit de superficie pour une période de 80 ans aux futurs heureux Edennois.

Petites annonces

Mauvaise nouvelle pour les petits délinquants, des annonces seront faites dans le Journal de Veyrier à leur rencontre, reste à déterminer sous quelle forme. Il a été souligné qu'en aucun cas leur identité ne serait révélée.

M. Jeanneret a annoncé que la fanfare n'était pas enchantée du ton de reproche décelé dans le courrier de M. Mermod qui leur avait été adressé. « Ils ont refusé de prêter des partitions à une autre fanfare qui venait jouer ici alors qu'ils sont d'accord pour accepter nos subventions », s'est défendu M. Mermod, en rappelant qu'il n'avait rien contre eux, ayant fait partie du groupe pendant de nombreuses années.

T'aimerais-tu ça toé héberger un étudiant québécois pendant une coup' de mois? T'as rien qu'à l'dire à M^{me} Murielle Grolimund, a va t'organiser ça...

Nancy Gagné Bolle



Sant'e'scalade

Sant'e'scalade est un programme d'entraînements en commun avec une partie consacrée à de l'information concernant l'importance d'une alimentation saine et d'une activité physique au quotidien.

Huit entraînements hebdomadaires dans les semaines précédant la Course de l'Escalade sont organisés dans différentes communes et écoles du canton. Des diététiciennes et des entraîneurs diplômés encadrent ces entraînements.

Pendant 15 minutes, au début de chaque entraînement, et de façon ludique et thématique, les grands principes d'une alimentation saine sont

expliqués aux enfants. Pourquoi boire ? Pourquoi manger ? A quoi servent les protéines ? Dans quels aliments les trouve-t-on ?

Chaque enfant reçoit un petit carnet, le passeport *sant'e'scalade*, qu'il fera tamponner à la fin de chaque entraînement en commun. En montrant son passeport après avoir couru la Course de l'Escalade, et pour autant que l'on ait participé à cinq entraînements au moins, on pourra recevoir un cadeau au stand de *sant'e'scalade* dans la grande tente.

Pour les enfants de Veyrier, les entraînements auront lieu à l'école du Bois-Gourmand du 28 septembre au 23 novembre (sauf 19 octobre) de 16h30 à 18h00. www.santescalade.ch



Liste des candidats veyrites aux élections pour le Grand Conseil

AELLEN CYRIL	PARTI LIBÉRAL
BJERTNES MARK	PARTI LES VERTS
DESARDOUIN LOUIS MARIE-LOURDES	PARTI SOCIALISTE
DESLARZES BÉATRICE	PARTI LES VERTS
GAUTROT MARIELANA	PDC
GAVILLET AURÉLIE	PARTI SOCIALISTE
GENÊT JEAN-NOËL	UDC
GROLIMUND STÉPHANE	PDC
JORNOT OLIVIER	PARTI LIBÉRAL
ROLLE DOMINIQUE	MCG

Déchetteries de la commune

Pour la quatrième année consécutive, plusieurs jeunes étudiants de la commune ont été engagés durant l'été pour une mission d'information dans les deux principales déchetteries de la commune : les Tournettes et Grand-Donzel.

En effet, tous les samedis, depuis le 27 juin jusqu'au 22 août, une équipe de deux étudiants par déchetterie a conseillé, informé et guidé les utilisateurs afin de les orienter au mieux dans le tri de leurs déchets.

Cette opération a rencontré beaucoup de succès, quelques regards méfiants parfois, mais surtout un très bon accueil de la part des habitants des



quartiers concernés. Cela a permis principalement de guider les personnes munies d'objets encombrants vers les décharges appropriées ce qui rend la proximité des déchetteries plus supportable.

Merci à nos jeunes et merci aux utilisateurs de toujours bien respecter ces endroits.

Pour rappel, les informations concernant le tri des déchets et les déchetteries sont disponibles à la mairie ainsi que sur le site www.veyrier.ch.

Rubrique technique

Chaufferie du Bois-Gourmand – Raccordement de nouveaux consommateurs

Prochainement, la chaufferie du Bois-Gourmand sera reconfigurée pour produire l'énergie nécessaire au chauffage et à la production d'eau chaude des 48 appartements de la Résidence du Bois-Carré, en cours de construction au chemin des Bûcherons, ainsi que du centre de voirie communal du chemin du Bois-Gourmand. En août et septembre 2009, les 500 mètres de conduite de chauffage à distance ont été construits de la chaufferie centrale au bois et gaz jusqu'aux bâtiments concernés.

Plan directeur communal

Le nouveau Plan directeur communal intitulé Pdcom2007 a été approuvé par arrêté du Conseil d'Etat le 8 avril 2009. Dès aujourd'hui, des exemplaires du document sont mis en vente à la Mairie, sous forme papier ou sous la forme d'un CD-rom. Ce document, très détaillé, présente l'évolution future de la commune pour les quinze prochaines années.

M. Olivier Orth, urbaniste communal, est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur ce sujet, sur rendez-vous ou par téléphone en composant le numéro suivant : 022 899.10.18, ou par e-mail : o.orth@veyrier.ch.

Modification de la circulation au centre du village

Pour réduire le trafic de transit de la place de l'Eglise aux heures de pointe, les véhicules traversant le village ne pourront bientôt plus tourner à droite en direction de la douane de Veyrier. Ils seront invités à utiliser la route de contournement de l'Uche, construite à cet effet, pour rejoindre la frontière en empruntant la route du Pas-de-l'Echelle.

Cette mesure de circulation sera mise en service dans le courant de l'automne, elle permettra de restituer la place de l'Eglise aux habitants et lui rendre sa vraie vocation de zone de rencontre, propice au développement d'activités, hors des nuisances de la circulation.

Toutefois, les automobilistes souhaitant faire leurs achats ou une pause bienvenue dans les commerces du centre du village, ou encore emprunter la place de l'Eglise pour rejoindre leur domicile auront un accès facilité.

Ecole de Pinchat

Durant les vacances, l'école a été entièrement peinte intérieurement et extérieurement. Différents autres travaux ont été entrepris et le solde de ceux-ci aura lieu lors des vacances d'automne.

Zone 30 km/h

Les travaux se poursuivent dans le chemin Sur-Rang, toujours en collaboration avec les SIG. La pose des pavés pour le trottoir est en cours ainsi que les fouilles pour la mise en sous-sol des lignes électriques et téléphoniques aériennes. Ces travaux devraient se terminer d'ici fin octobre 2009.

Route du Stand-de-Veyrier

Le service des routes cantonales a débuté en août la réalisation de deux pistes cyclables. Des travaux d'abattage ont eu lieu et actuellement la construction de la piste cyclable coté Salève est en cours. Par la suite, la piste cyclable côté Jura sera entreprise. Les travaux devraient durer jusqu'au début de l'année prochaine.

LJ 1255

Le local des jeunes LJ 1255 était en travaux cet été pour une mise aux normes de sécurité en vigueur. Des faux plafonds ont été installés, l'électricité entièrement refaite, les voies d'évacuation améliorées et les murs repeints.

